



C R E S M A C

BULLETIN D'INFORMATION DU 01 au 14.04.2019

« INFORMER ET PREVENIR LES ACTES DE PIRATERIE, DE BRIGANDAGE ET AUTRES ACTES ILLICITES EN MER »

SITUATION HEBDOMADAIRE



- 📍 : Attaque 🟡 : Activité illégale ou approche suspecte ⭐ : Abordage /Tentative d'abordage
 ⚡ : Vol/Tentative de vol 🟠 : Déversement Illicite et Pollution 🟡 : Zone de vigilance
 🟠 : Zone à risque

EVENEMENTS SIGNALES

❖ ESPACE CEEAC :

Le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale(CRESMAC) a le regret d'annoncer le décès du capitaine de vaisseau MBASSI André Angélineo de nationalité Angolaise, chef de bureau opérations au CRESMAC, mort survenu le jeudi 04 avril 2019 aux environs de 19 heures à l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire en république du CONGO suite d'une courte maladie.

❖ ESPACE CEDEAO :

APPROCHE SUSPECTE

Le 08.04.2019 à 08h30 UTC à 43 NM au sud de Calabar(NIGERIA) à la position 04°15N-008°19 E, un navire marchand a été approché par des pirogues de pêche ; par mesure de précaution, le navire a modifié son cap vers un champ pétrolier, et avec l'aide de la marine Nigériane le navire a poursuivi sa route initiale en direction de Calabar.

Le 09.04.2019 à 09h15 UTC à 64 NM de Brass(NIGERIA) à la position 03°14N-005°57 E, un navire de surveillance de la marine Espagnole a enquêté sur le navire marchand qui ne transmettait plus le signal AIS. Une embarcation rapide a quitté les environs du navire avec neuf(09) personnes à bord. Il a été rapporté que le navire avait été détourné pendant quatre(04) jours et menacé avec les armes AK47 et une lance-roquette(RPG). A bord rien n'a été volé et personne n'a été blessé.

ATTAQUE

Le 10.04.2019 à 21h45 UTC à 80NM de Brass(NIGERIA) à la position 03°02 N-005°39,6 E, un navire frigorifique a été attaqué par deux vedettes rapides avec six(06) à sept(07) personnes à bord. Une équipe armée à bord a tiré des coups de sommation et les vedettes se sont éloignées.

RESUME DES EVENEMENTS		
1	Abordage -Tentative d'abordage	00 incident signalé
2	Attaque	01 incident signalé
3	Détournement	00 incident signalé
4	Vol /Tentative de vol en mer	00 incident signalé
5	Pêche INN	00 incident signalé
6	Déversement illicite et pollution	00 incident signalé
7	Activités illégales /Approche suspecte en mer	02 incidents signalés

AVIS IMPORTANT

- Toute la zone frontalière entre le Nigéria, la Guinée-Equatoriale, Sao Tomé et Principe et le Cameroun reste une zone de vigilance.
- Les approches et zones d'exploitations pétrolières de la zone à risque et au-delà jusqu'à la zone maritime Togolaise restent propices aux actes de pirateries et banditismes.
- Les zones de mouillage à l'intérieur de la zone à risque demeurent les zones de vigilance où est signalée la circulation des emails non officiels pouvant servir aux personnes malveillantes de collecter des informations aux Navires.

Adresses des emails suspects :

«port@health-station.org /coastguard.gog@gmail.com »

ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Tous les navires transitant dans le Golfe de Guinée, peuvent prendre contact Aux adresses suivantes pour prévenir tout incident ou tout mouvement suspect

CRESMAC : sg.cresmac.ceeac@gmail.com, (+242) 222941496/ 05 5305980
info@cresmacpointnoire.org
 CMC zone D : cmczoned.ceeac@yahoo.fr, (+237) 233 424 001/ 233 425 948
 COM Libreville : libreville@gmail.com, (+241) 01 76 19 44/ 05 65 51 46
 COM Malabo : malabocom46@gmail.com, +240 22240763
 Pointe-Noire: pointnoirecommarine@gmail.com, (+242) 05 576 25 67/ 06 970 58 88
 COM Côte d'Ivoire : moc.abidjan.ci@gmail.com, +225 23 45 43 26/ 23 45 42 61
 COM Douala : comarinedouala@yahoo.fr, +237 77 11 29 99/99 56 65 52
 COM ANGOLA : angolamoc@gmail.com

RECOMMANDATIONS:

- ❖ Dans la perspective d'une traversée dans la zone à risque, les navigateurs sont invités à prendre connaissance des bonnes pratiques (BMP: Best Management Practices)
- ❖ Il est impératif de répondre à toute interrogation sur VHF émanant d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire et de suivre les éventuelles consignes de cinématique,
- ❖ La navigation des voiliers est formellement déconseillée dans la zone à risque ou aux abords de cette zone car les navires bas et lents sur l'eau sont les plus vulnérables à des actions d'abordage hostiles.
- ❖ A tous les navires entrant ou sortant dans l'espace maritime CEEAC d'évoluer avec précaution, en maintenant un CPA maximum avec tous les navires pour repérer si possible les mouvements suspects dans les zones à risque. La mise en œuvre des « Best Management Practices » concourt à diminuer fortement le taux de réussite des attaques.
- ❖ L'appel sur la VHF 16 ou l'activation d'une balise de détresse, le navigateur doit chercher à contacter ses correspondants par téléphone cellulaire ou satellite ou encore par courriel aux adresses et contacts utiles.